



.../...

de gestionnaire habitué à des problématiques d'entreprise variées au service de mon filleul.

Vdsi : Pourquoi avez-vous choisi de parrainer le créateur d'une entreprise de maçonnerie ?

Nous ne nous connaissions pas et mon parcours professionnel n'avait pas de rapport avec l'activité de mon filleul. Mais j'avais beaucoup à partager de mes expériences professionnelles. Je vois mon rôle comme une aide, un appui et aussi un signal d'alarme en cas de problème. Conseils et disponibilité sont mes maîtres-mots dans le contexte de ce parrainage.

Par ailleurs, comme mon filleul, j'accorde une importance particulière à l'aspect humain de cette relation, à sa dimension personnelle aussi, car j'éprouve toujours une certaine admiration pour celui qui ose se lancer et qui crée son activité. C'est une satisfaction personnelle importante que de l'accompagner dans cette aventure et de l'aider à en faire une réussite.

Vdsi : Qu'est-ce qui vous a séduit dans le principe du parrainage ?

C'est un concept vraiment utile, et complet. Tout le monde y trouve son compte : l'entreprise a qui cela offre des atouts supplémentaires, le filleul qui se sent plus en confiance d'être épaulé et qui peut ainsi éviter de nombreuses erreurs, et le parrain qui concrétise ainsi ses compétences, son expérience, au service des autres, de la collectivité et du développement économique.

Et sur le plan humain, c'est également une aventure positive. Le parrainage est donc pour moi un concept utile et enrichissant à tous points de vue.

Les coups de pouce du 1er semestre 2007 ...

JEANNIN Véronique Création d'une entreprise «LES MOTS POUR LE DIRE» Services rédactionnels pour les publicités, éditoriaux, interviews (communication interne et externe) pour les institutions, collectivités et entreprises à TRIEL SUR SEINE

SANCESARIO Jean Commerce de détail d'électrodomestiques «NORDEN ELECTRODOMESTIQUES» à OINVILLE SUR MONTCIENT

ASSEMLAL Omar et HADIK Victor Reprise d'un fonds de commerce sous l'enseigne «BOUCHERIE PRIMEURS GRAND OUEST» aux MUREAUX

VONDADE Timoléon et KANGABA Mathurin Création d'une activité de commerce ambulant «VK GLACES» vente de glaces l'été, gaufres l'hiver à VERNEUIL SUR SEINE

CARRE Dominique Création d'un magasin d'optique «ACUITA OPTIQUE» à VERNOUILLET

MAUCHIEN Francis Importation et vente aux professionnels et particuliers de matériel aérien (paramoteurs, et parapentes) et accessoires via site Internet à GAILLON SUR MONTCIENT

PELTAIS Béatrice Création d'une société de services à la personne «ADP» aux MUREAUX

IMBOTT David Création d'un commerce de gros de produits de la mer «L'ODYSSEE BLEUE» à MEZY SUR SEINE

FORET Sylvie Reprise d'un salon de coiffure «CREA'TIFS COIFFURE» aux MUREAUX

SENCE Frédéric Création d'une entreprise dans le domaine de l'électricité générale «SEGF» à EPONE

LECOINTE Philippe EURL «ECO PROTEC HABITAT» création d'une entreprise pour le traitement des pathologies du bâtiment aux Mureaux

FERY Alain SARL »DSi» Design sur Internet Création d'un site internet de vente de mobilier design à Verneuil sur Seine

BABIN Pascal SARL «ESCALE DU MONDE» Création d'un magasin de vente de produits de décoration, d'ameublement, vêtements, bijoux et plus généralement de produits artisanaux exotiques utilitaires à Aubergenville

LELASSEUX Arnaud Créateur de «UMD Maintenance Industrielle» à CHANTELOUP LES VIGNES. Entreprise spécialisée dans la maintenance industrielle dans le domaine de la métallurgie et de l'industrie sur site

BRANDEHO Claude Créateur de «CMT» entreprise de BTP (Maçonnerie - rénovation) à ECQUEVILLY

SOUVERAIN Pierre Olivier Créateur d'un Centre de Lavage automobiles full Services «CAR WASH BV» à AUBERGENVILLE

CONDETTE Martial Créateur de «DEO DIAGNOSTIC EXPERT ONE» entreprise spécialisée dans le diagnostic immobilier à MEZY SUR SEINE

MARTINS Agnès Reprise d'un garage de mécanique générale et de précision «Garage Sport Auto 3000» à CHAPET

GUILLAUME Aïssatou Créatrice d'une société aux MUREAUX, «FAJEX» spécialisée dans l'exportation de produits textiles, téléphonie, hifi et électroménager vers le Sénégal

LUBIN Loïc Holding de reprise de la société «MGM» Mécanique Générale de Mézières, fabrication et vente de matériels pour paysagistes à OINVILLE SUR MONTCIENT

CHIARETTO Sandrine Reprise d'une librairie - papeterie l'Abreuvoir des Mots» à CHANTELOUP LES VIGNES

VALE Marie Claire Créatrice d'un Institut de Beauté «A CORPS PARFAIT» à TRIEL SUR SEINE

BOUVIER Jean Pierre Créateur de la société «MSD» spécialisée dans la mise en sécurité de bâtiments publics et privés, aux MUREAUX

Tous ces porteurs ont vu leur projet validé par les comités d'agrément du premier semestre 2007, et sont soutenus par le biais d'un prêt d'honneur.



11 «couples» parrains/ créateurs ont signé à cette occasion la charte de parrainage...

Parrain : Daniel AMICE
Créateur : Jean Pierre BOUVIER (53 ans) - Création de «MSD», spécialisée dans la vente, l'installation et l'assistance technique de produits de sécurité sur toits et terrasses d'immeubles équipés de relais de téléphonie mobile, ainsi que de bâtiments publics ou privés équipés de moyens d'énergie renouvelable (pompe à chaleur réversible, panneaux solaires, etc. ...).
 Implantation : Les Mureaux

véhicules de compétition.
 Implantation : Chapet



Parrain : Claude HANTZ
Créateur : Aïssatou GUILLAUME (27 ans) - Création d'une EURL «FAJEX», spécialisée dans l'exportation de produits textiles, téléphonie, hifi et électroménager vers le Sénégal, pays où elle est née et a grandi, ce qui lui a permis de conserver un certain nombre de contacts.
 Implantation : Les Mureaux



Parrain : Jean Louis BLOCH
Créateur : Miguel FILIU MARTINEZ (36 ans) - Création de «FILIU SERVICES», activité de livraison et de montage de meubles, installation de cuisines et salles de bain en partenariat avec l'enseigne FLY (4 magasins en Région Parisienne).
 Implantation : Les Mureaux



Parrain : Rémi FASQUELLE
Créateur : Agnès MARTINS (37 ans) Reprise d'un garage, «Garage Auto Sport 3000», qui proposera les services suivants : Entretien courant toutes marques, réparation, vente pièces détachées, dépannage, gardiennage et, particularité, la préparation de



Implantation : Flins sur Seine

Parrain : Jacky LINNE
Créateur : Martial CONDETTE (40

ans) Création d'une entreprise spécialisée dans le diagnostic immobilier : DEO DIAGNOSTIC EXPERT ONE (diagnostic obligatoire dans le cadre de la vente et la location de biens immobiliers).



Implantation : Méry sur Seine

Parrain : Alain MOLHO
Créateur : Marie France BOKASSA (31 ans) - Exploitation d'un restaurant, «Le village de M.BAIKI», de cuisine traditionnelle africaine, avec consommation sur place et à emporter.



Implantation : Hardricourt.

Parrain : Alain MOLHO
Créateur : Aline JARRY (37 ans) Création d'une boutique traiteur/snack/épicerie «MAELI». La société proposera trois activités : épicerie, snack, restauration rapide, traiteur et restauration à emporter de produits gastronomiques.
 Implantation : Verneuil sur Seine



Implantation : Verneuil sur Seine

Le coup d'PFIL

des créateurs de Val Seine Initiatives

Naître est toujours une aventure ...



Juillet 2007
 N° 6

*Edition spéciale
 Parrainage*

Initiative parrainage : une mission essentielle

À l'occasion de la création de son dispositif de parrainage et de l'adhésion de la commune d'Épône à la Plate Forme d'Initiative Locale, Val de Seine Initiatives, France Initiative Réseau et la commune d'Épône ont convié leurs partenaires publics et privés à une double manifestation : la cérémonie de mise à l'honneur du dispositif de parrainage de Val de Seine Initiatives et la signature officielle de l'adhésion de la commune d'Épône à la Plate Forme d'Initiative Locale.

L'événement s'est déroulé le jeudi 3 mai 2007 à 18H, à la Base de Loisirs du Val de Seine, notamment en la présence de Bernard Brunhes, Président de France Initiative Réseau, et de Marc Zoonens, Président de Val de Seine Initiatives, et a constitué une cérémonie en forme de symbole de l'action positive de la plateforme.

Val de Seine Initiative : naître

est toujours une aventure...
 Depuis 1999, date de création de la plateforme, Val de Seine Initiatives a permis à de nombreuses entreprises de voir le jour et de se développer, grâce à un dispositif ayant largement fait ses preuves.

La plateforme met en effet à la disposition des porteurs de projet un outil financier performant, sous forme de prêt d'honneur sans intérêt ni garantie, ainsi qu'un réseau d'experts leur prodiguant des conseils personnalisés auquel s'ajoute à présent un système de parrainage.

Aujourd'hui, Val de Seine Initiatives étend son action à un périmètre incluant les communautés de communes de Vexin Seine, de Seine Mauldre et de Deux Rives de Seine, ainsi que les communes d'Ecquevilly, Evequemont, Gaillon sur Montcient, Hardricourt, Mézières sur Seine, Les Mureaux, Vernouillet et maintenant Épône.



Parrainage : une mission d'avenir...

Dans le principe, le parrainage constitue un appui supplémentaire à la formation professionnelle, à l'accompagnement et au suivi. Le choix du parrainage et du parrain demeure donc un acte de décision libre de la part du parrainé comme du parrain, ne résultant d'aucune obligation.

Le parrainage vise à conforter les qualités du créateur d'entreprise, sans remédier aux défaillances du créateur. La relation de parrainage s'établit pour le créateur dans un cadre de proximité.

Le parrain n'étant pas un formateur, il a pour mission d'apporter son témoignage et son expérience, pour permettre au créateur de confronter son expérience avec un pair (dirigeant d'entreprise ou cadre) et faciliter sa prise de décision.

Le parrainage repose sur une dynamique relationnelle, et s'exerce au moment de la création de l'entreprise, jusqu'à ce que le créateur se sente parfaitement autonome dans sa fonction de dirigeant d'entreprise, soit une période n'excédant pas deux ou trois ans.

L'engagement du parrain est basé sur l'apport d'un soutien à titre personnel, désintéressé et gratuit. Il inclut un contact trimestriel avec justificatif (fiche de suivi), un bilan annuel entre le créateur, le parrain et le médiateur, un accompagnement d'une durée de 2 ou 3 ans et le respect du secret des affaires, assorti d'un droit d'alerte en cas de difficulté avec ou du créateur.

L'engagement du créateur est basé sur le principe d'un parrain constituant un appui bénévole et moral, le faisant bénéficier de son expérience.

Il inclut de tenir compte des informations et conseils reçus du parrain, tout en conservant sa responsabilité en termes de décision finale concernant les choix de gestion, de fournir régulièrement au parrain les informations nécessaires à l'exercice de sa mission, ainsi que de partager ses difficultés éventuelles et communiquer en toute franchise les éléments nécessaires à l'appréciation de sa situation.

Création du dispositif de parrainage : une cérémonie symbolique

Au cours de la cérémonie de mise à l'honneur du dispositif de parrainage de Val de Seine Initiatives du 3 mai dernier, Laurent Benveniste, Vice-président de VDSI, et Bernard Brunhes, Président de France Initiative, ont commenté pour les invités le rapport du Sénateur Besse, qui conclut que les Plateformes France Initiatives sont « des acteurs performants de l'aménagement du territoire » et « des interlocuteurs essentiels dans la mise en œuvre des politiques de développement économique des décideurs publics », du fait du soutien efficace qu'elles apportent à la création et à la reprise d'entreprises.



Le Président de France Initiative a également présenté l'activité générale du réseau, ainsi que le dispositif de parrainage et les initiatives locales. Marc Zoonens, Président de Val de Seine Initiatives, a, quant à lui, assuré la présentation de la synthèse de l'activité 2006 de Val de Seine Initiatives, pour souligner ses résultats probants : en 2006, le Comité d'agrément de la plateforme a accordé 29 prêts et assumé positivement sa mission d'accompagnement des créateurs, notamment en créant le nouveau dispositif de parrainage.



Marc Zoonens a également commenté les premiers éléments de l'année 2007, placés sous le signe de la continuité et du développement.

Les participants ont ensuite assisté à la signature officielle des chartes de parrainage, au cours de laquelle chaque couple parrain/créateur a été présenté au public par Carole Forestier, animatrice de la Plate Forme Val de Seine Initiatives, avant d'être invités à signer cette charte permettant au créateur, durant deux à trois ans, de bénéficier de l'expérience et du soutien d'un professionnel gracieusement engagé à ses côtés.

Epône : Une adhésion remarquée

Les invités ont également pu apprécier le symbole d'expansion et de valorisation qu'a constitué la signature officielle de l'adhésion d'Epône à la Plate Forme.

Celle-ci a été effectuée par le maire de la commune, Gérard Raspaud, lequel a souligné toute l'importance que revêtait à présent, pour l'ensemble des communes du secteur, leur participation au programme des plateformes et à son extension.

Le maire d'Epône a en effet noté que le développement de ces



communes dépendait aussi de leur implication dans les actions de dynamisme économique et de création d'entreprises – et d'emplois – dans leur secteur géographique.



Commune de 6 000 habitants, Epône fait aujourd'hui partie de l'OIN, ce qui lui permet de recevoir des entreprises en provenance de Cergy ou La Défense, dans le cadre du développement vers l'ouest de la région parisienne.

La commune accueille déjà 150 entreprises et tout est encore à développer. L'adhésion d'Epône à la PFIIL constitue dans cette optique une opportunité que la commune n'a pas manqué de saisir. L'événement, particulièrement convivial et apprécié des invités comme des organisateurs, s'est achevé par un agréable cocktail réunissant les nombreux participants à cette manifestation en forme de symbole

des résultats probants obtenus par les Plate Formes et de la concrétisation, avec l'adhésion d'Epône, de leur programme de développement.

Le Sénateur Besse fait l'éloge des Plateformes France Initiatives...

Au cours de la cérémonie de mise à l'honneur du dispositif de parrainage de Val de Seine Initiatives du 3 mai dernier, Laurent Benveniste, Vice-président de VDSI, a tout d'abord présenté aux participants une synthèse du rapport du Sénateur Besse sur les Plateformes France Initiatives, lequel prononce un jugement très flatteur sur le réseau. M. Benveniste a en effet souligné



que depuis sa création, au milieu des années 80, ce réseau encore jeune était parvenu à couvrir presque entièrement le territoire national, tout en développant la qualité d'accompagnement des créateurs et l'efficacité des dispositifs de parrainage en termes de pérennisation des entreprises nouvelles. C'est ainsi qu'aujourd'hui, 238 plateformes, dont VDSI, couvrent plus de 80% du territoire et possèdent une excellente adaptation au terrain local. Le Vice-président de VDSI a notamment rappelé le rôle déterminant des bénévoles, placés au cœur même du processus de valeur ajoutée des plateformes. Dans le cadre de son analyse du rapport Besse, M. Benveniste a également fait part aux participants des préconisations transmises aux plateformes par le Sénat, lesquelles proposent d'assurer leur expansion tout en poursuivant leur action de proximité, ainsi que d'intensifier les

partenariats avec les collectivités territoriales et de développer les dispositifs de parrainage. Dans son commentaire du rapport Besse, Bernard Brunhes, Président



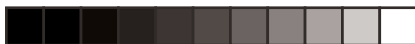
de France Initiative, a quant à lui souligné son caractère élogieux, particulièrement important pour l'avenir de ces plateformes locales qui ont connu, en 22 années, une belle évolution.

M. Brunhes a notamment insisté sur le caractère essentiel du rôle des plateformes dans la pérennisation des entreprises nouvelles et, également, de leur rôle d'animateurs économiques créateurs d'emploi et de développement économique.

Le Président de France Initiative a conclu que les plateformes, à la fois structures de création d'entreprises et de développement économique local, devaient sans cesse trouver l'équilibre entre une mission de dynamisme local et un rôle de lobby national, ce qui constituait une tâche difficile bien assumée par les plateformes.

Particulièrement attaché au principe du parrainage, Bernard Brunhes a, par ailleurs, rappelé qu'à l'avenir il serait notamment important de susciter de nombreuses vocations de parrains, afin de faire face à la demande des créateurs.





Parrain : Jean NIVOIX

Créateur : Arnaud LELASSEUX (32 ans) - Création d'une EURL, «UMD Maintenance industrielle», spécialisée dans la maintenance curative et préventive : machines de découpe, de traitement de surface, robotique, pliage et machines outils classiques. Activité de conseil et d'ingénierie.

Implantation : Chanteloup les Vignes



Parrain : Daniel SALVARY

Créateur : Claude BRANDEHO (54 ans) Création d'une société EURL, «CMT», spécialisée dans la maçonnerie et la rénovation traditionnelle. Marché local, régional et national ciblé sur la rénovation «à l'ancienne» des bâtiments anciens. Travaillera également en sous-traitance pour des entreprises de BTP.

Implantation : Ecquevilly



Parrain : Monsieur LETELLIER

Créateur : Jean SANCESARIO (39 ans) Création d'une société EURL, «NORDEN ELECTRODOMESTIQUE», spécialisée dans la vente d'électroménager.

Implantation : Oinville sur Montcient



Interviews

Parrain : Grégoire Hollier Larousse
Créateur : Ruth FRICHETEAU (31 ans) - Boutique « BEBE.COM » (vente d'articles de puériculture) à Flins sur Seine.

À la créatrice ...

Vdsi : Que représente pour vous le parrainage ?

Une logique de suivi, et un élément rassurant. Dans le processus de création et de début d'activité, on peut se sentir parfois un peu seule pour tout gérer. Avoir un professionnel à ses côtés est une chance.

Vdsi : Qu'en attendez-vous précisément ?

Essentiellement d'être épaulée, par des conseils et un accompagnement sur tous les fronts. Je ne manque pas d'expérience en termes de gestion et de management, et peut-être ne serait-il pas vraiment indispensable que j'aie un parrain, mais c'est sans conteste un plus, dont je n'ai pas hésité un instant à bénéficier.

Vdsi : Comment va se dérouler ce parrainage au quotidien ?

Nous avons choisi de mettre en place des contacts réguliers, une fois par mois en moyenne, pour garantir un véritable suivi. Un point mensuel nous a paru une périodicité idéale pour faire face aux difficultés éventuelles dès qu'elles se présentent, sans perdre de temps.

Au parrain ...

Vdsi : Quel est votre métier et quelles compétences mettez-vous au service de votre filleule ?

Principalement mes compétences en gestion comptable, mais plus généralement toute l'expérience que mon activité professionnelle m'a apportée.

Vdsi : Pourquoi avez-vous choisi de parrainer la créatrice d'une boutique de puériculture ?

Je suis un jeune père de famille, et cette activité était proche de mes préoccupations. C'est une activité dynamique, enrichissante et qui me permet d'être au contact de problématiques d'entreprise diverses.

Vdsi : Qu'est-ce qui vous a séduit dans le principe du parrainage ?

Je le trouve très positif, et c'est une belle occasion d'apporter mon aide tout en mettant à profit mes compétences, au service d'un projet grandeur nature. C'est aussi un investissement personnel, dans le cadre d'un bénévolat utile.

Parrain : Daniel SALVARY

Créateur : Claude BRANDEHO (54 ans) - Création de la société EURL « CMT », spécialisée dans la maçonnerie et la rénovation traditionnelle à Ecquevilly.

Au créateur ...

Vdsi : Que représente pour vous le parrainage ?

Avant tout, j'ignorais que ce concept existait et j'ai tout de suite apprécié l'idée, qui m'a mis en confiance. Le parrainage m'apparaît comme une opportunité de mieux gérer et développer mon activité, mais aussi comme une aventure humaine intéressante.

Vdsi : Qu'en attendez-vous précisément ?

J'en attends une complicité humaine avec mon parrain, car sans cela rien ne peut fonctionner correctement. Mais aussi, bien entendu, des échanges de points de vue et des conseils. Mon entreprise a beaucoup de positif à tirer de sa vision professionnelle, de ses conseils avisés et de son appui en général. Par exemple, il m'apporte toute son expérience de gestionnaire et sa connaissance du territoire, du tissu économique, et tout un relationnel institutionnel.

Vdsi : Comment va se dérouler ce parrainage au quotidien ?

Avec des contacts réguliers et la construction d'une vraie relation humaine, dans laquelle sera intégrée notre relation pour l'entreprise. Je ne dissocie pas les deux aspects du rapport parrain-filleul, car ils sont tous deux essentiels à la bonne marche du processus. Nous échangerons naturellement, chaque fois que ce sera nécessaire, dans la convivialité, avec pour objectif le développement de l'entreprise.

Au parrain ...

Vdsi : Quel est votre métier et quelles compétences mettez-vous au service de votre filleul ?
Je suis un cadre supérieur retraité et je mets toutes mes compétences

